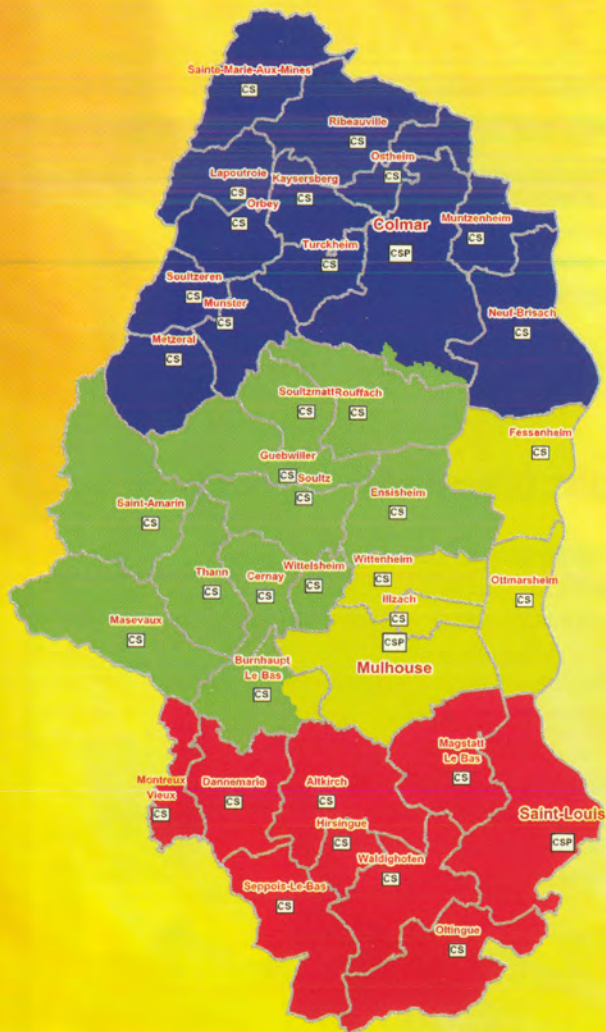


Les services d'incendie et de secours du Haut-Rhin, ce sont 38 centres de secours et 260 corps de première intervention*

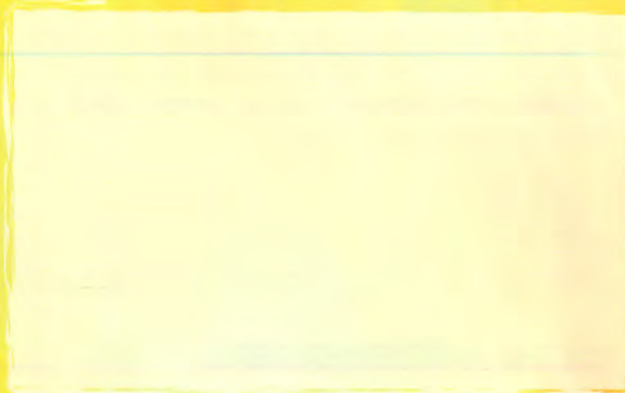


*Les corps de premières interventions, non indiqués sur cette carte, sont présents dans la plupart des communes du département

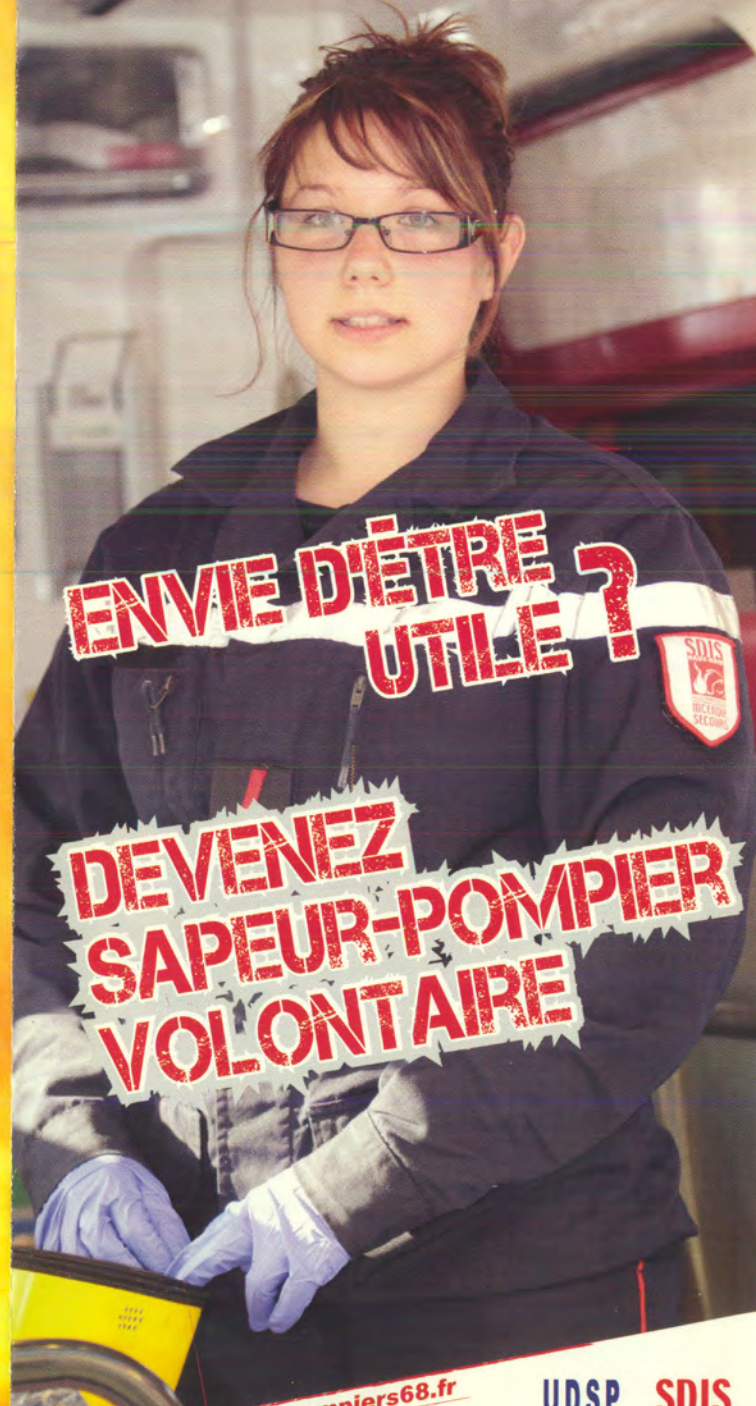
POUR TOUTE INFORMATION

Prenez contact avec :

Le centre d'incendie le plus proche de votre domicile.



Le groupement du volontariat
volontariat@sdis68.fr



SDIS 68 www.pompiers68.fr
7 avenue Joseph Rey
68027 COLMAR CEDEX
Tél. 03 89 30 18 00



DEVENIR SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE POUR...

VIVRE UN ENGAGEMENT QUOTIDIEN AU SERVICE DES AUTRES
INTÉGRER UNE ÉQUIPE ACTIVE ET SOUDÉE AUTOUR DE VALEURS HUMAINES
EXERCER UNE ACTIVITÉ RICHE EN EXPÉRIENCES

CONDITIONS POUR ÊTRE SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE

Avoir au moins 16 ans.
Résider régulièrement en France et jouir de ses droits civiques.
Remplir les conditions d'aptitude médicales.
Satisfaire aux tests physiques (ne concerne pas les sapeurs pompiers volontaires des corps de première intervention).
S'engager à exercer son activité avec obéissance, discrétion et responsabilité.

CHRISTOPHE SCHWOERTZIG :

J'ai 34 ans, je suis employé des pompes funèbres. Mon employeur a signé une convention de disponibilité avec le SDIS 68. Cela fait maintenant 14 ans que je me suis engagé chez les sapeurs-pompiers. Je suis toujours aussi motivé, même plus encore grâce à toutes les formations que nous faisons. Il y a plus d'un an, je suis passé animateur sportif au sein de mon centre. Les missions de secourisme, l'incendie, la vie de caserne me font vibrer. C'est une vocation que j'ai ressentie et que j'aurai toujours.



QUELLES MISSIONS

Aux côtés des sapeurs pompiers professionnels, vous assurez les missions suivantes

- Secours à personnes
- Opérations diverses
- Accidents de la circulation
- Incendie

Dans le cadre de ces activités, vous bénéficiez d'une couverture sociale et vous pouvez percevoir des vacations horaires pour le temps passé en intervention et en formation.

CATHY ANTZENBERGER :

J'ai 20 ans et je suis actuellement en Bac pro maintenance des véhicules automobiles pour devenir mécanicienne automobile. Je suis entrée chez les pompiers à l'âge de 16 ans, après avoir fait 2 ans chez les *JSP. Ce qui me plaît beaucoup c'est la diversité des interventions, de pouvoir rendre service sans rien demander en échange. J'ai cette vocation depuis toute petite bien que je sois la seule de ma famille à être pompier.



*JSP : Jeune Sapeur-Pompier

LA FORMATION

Pour être opérationnel, vous suivrez au préalable des formations.

La formation initiale : 260 heures sur 3 ans maximum.

Formation continue : 40 heures par an les années suivantes.

ERIC DUMOULIN :

J'ai 49 ans, je suis agent de maîtrise principal aux services techniques de ma commune et pompier volontaire depuis 20 ans. C'est après avoir été 10 ans secouriste dans une association que le côté opérationnel et les valeurs des sapeurs pompiers m'ont donné l'envie de m'engager : donner sans rien attendre des autres, la diversité des missions, le sport, la discipline. Et aujourd'hui je suis toujours aussi motivé dans mon action.

